

## Déclaration de conformité CE selon le règlement (UE) 2016/425

Le fabricant ou son mandataire établi dans la Communauté

CORTINA NV  
Meersbloem-Melden 42  
BE-9700 Oudenaarde

déclare, sous sa seule responsabilité, que le produit suivant:

Référence de l'article: STORA - STORA P2 20PCS  
EN 149:2001+A1:2009

est conforme aux dispositions du règlement (UE) 2016/425 et répond à la norme nationale, transposée par la norme harmonisée, EN 149:2001+A1:2009 et identique à l'EPI, qui fait l'objet de la certification délivrée par l'organisme notifiant relative à l'attestation d'examen de type CE.

L'organisme notifié

BSI GROUP THE NETHERLANDS B.V. (NB: 2797)  
JOHN M. KEYNESPLEIN 9  
AMSTERDAM, 1066 EP  
NEDERLAND

a réalisé l'examen de type CE et émis l'attestation correspondante, n° CE 809020

L'EPI fait l'objet d'une évaluation de la conformité au MODULE D, basée sur l'assurance de la qualité du processus de production et supervisée par l'organisme notifié.

L'organisme notifié

BSI GROUP THE NETHERLANDS B.V. (NB: 2797)  
JOHN M. KEYNESPLEIN 9  
AMSTERDAM, 1066 EP  
NEDERLAND

a effectué l'évaluation de la conformité du MODULE D et a délivré le certificat MODULE D CE 721663.

Signature par et au nom de CORTINA NV, Meersbloem-Melden 42, BE-9700 Oudenaarde  
24/06/2024



Peter De Mezure  
Technical Director  
Oudenaarde



Eddy Dumarey  
Chief Executive Officer  
Oudenaarde